

Sujet : [INTERNET] Contribution

Date : Tue, 2 Apr 2024 13:08:37 +0200

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet photovoltaïque de Parnay et Dun sur Auron, je souhaite émettre un avis défavorable.

De manière liminaire, je précise que, par principe, je suis d'ordinaire favorable au développement des énergies renouvelables et au solaire en particulier.

Néanmoins, les conditions de réalisation de ce projet sont de nature à me faire changer d'avis sur celui-ci pour les raisons suivantes :

- 1) La quantité d'informations générée par la volonté, louable, d'exhaustivité de celles-ci, rend, pour le citoyen lambda que je suis, finalement très difficile la construction d'un avis éclairé. Il me semble que le manque de synthèse du projet et la somme d'études techniques pourraient même être considérés comme des preuves de la volonté de semer la confusion dans l'esprit des citoyens concernés. Pour ma part je n'y ai rien vu qui pourrait venir contribuer au bien public. J'ai en revanche parfaitement intégré ce que ce projet apportera au bien privé.
- 2) Dans ce cadre, les deux seules questions essentielles ne me paraissent pas suffisamment claires :
« Pourquoi de projet ? » et surtout « pour qui ? »

En effet la situation du maire de Parnay me paraît de nature à justifier notre interrogation sur une éventuelle prise illégale d'intérêt normalement sanctionnée par le code pénal.
- 3) Outre le fait que ce projet dénaturerait un site déjà largement affecté par la déforestation, il ne me paraît pas, pour l'heure, plus essentiel de développer de la sorte l'énergie photovoltaïque que de s'interroger sur le déboisement massif de la zone concernée depuis des décennies. Je conçois par ailleurs que planter un arbre est un investissement qui trouvera son retour financier et écologique dans les trois ou quatre générations qui nous succéderont tandis que ce projet portera ses fruits bien plus tôt.
- 4) J'accompagne professionnellement des créateurs d'entreprise que j'invite à réfléchir sur la « proposition de Valeur » de leur projet et le « pourquoi » profond de celui-ci. J'avoue ne pas avoir décelé ces deux éléments dans ce projet.

Pour faire valoir ce que de droit.

Marc-Olivier Berthon

Rue Grossepont

Dun sur Auron